

Programme détaillé année 2022

1 Le Cercle SIRH, 1ère association des responsables SIRH

Le Cercle SIRH est la première association des responsables SIRH. Son ambition est d'offrir à cette communauté un lieu de partage, d'échanges et de rencontres professionnelles.

L'association est ouverte à tous les responsables SIRH et permet, au-delà de la constitution d'un réseau professionnel, d'accéder à toutes les activités et événements organisés par l'association.

Le coût de l'adhésion à l'association est de 600€ HT et elle permet :

- Un accès à toutes les études et documents produits par l'association (supports des journées d'étude, recueil des témoignages des nominés aux trophées, travaux de l'université de printemps, résultats du benchmark SIRH, etc),
- Des invitations à tous les événements organisés par l'association,
- De souscrire aux forfaits journées d'étude et université de printemps,
- Un accès aux coordonnées des membres actifs de l'association via un annuaire interactif sur l'espace membres du Cercle SIRH.

2 Organisation et coût des activités

2.1 Coût des journées d'étude

Les entreprises membres du Cercle SIRH peuvent choisir parmi 5 forfaits en présentiel :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1 journée d'étude : 750 € HT | <input type="checkbox"/> 4 journées d'étude : 2.600 € HT |
| <input type="checkbox"/> 2 journées d'étude : 1.400 € HT | <input type="checkbox"/> 5 journées d'étude : 3.100 € HT |
| <input type="checkbox"/> 3 journées d'étude : 2.000 € HT | |

L'inscription aux journées d'étude est établie au nom de l'entreprise, les participants peuvent changer selon la journée. Il est possible de venir accompagné d'une personne supplémentaire de l'entreprise sur la moitié des journées d'étude choisies.

Et parmi 5 forfaits en visio-conférence :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1 journée d'étude : 500 € HT | <input type="checkbox"/> 4 journées d'étude : 1.750 € HT |
| <input type="checkbox"/> 2 journées d'étude : 950 € HT | <input type="checkbox"/> 5 journées d'étude : 2.050 € HT |
| <input type="checkbox"/> 3 journées d'étude : 1.350 € HT | |

L'inscription aux journées d'étude est établie au nom de l'entreprise, les participants peuvent changer selon la journée. Il est possible de venir à 2/3 personnes maximum par entreprise.

2.2 Coût de l'université de printemps du SIRH

L'inscription est nominative et comprend, pour un coût de 1.600€ HT : l'accueil et la logistique, la participation aux ateliers et conférences, l'hébergement et la restauration.

2.3 Administration

Les journées d'étude et l'université de printemps du Cercle SIRH sont organisées par l'organisme de formation Le Réseau Digital & Performance RH situé au 176 avenue Charles de Gaulle 92200 – Neuilly sur seine et enregistré sous le numéro : 11922432592. La participation aux activités du Cercle SIRH peut par conséquent faire l'objet d'une convention de formation qui sera signée par Le Réseau Digital & Performance RH. Cet enregistrement n'équivaut pas à l'agrément de l'État selon le Code du travail, article L.6352-12.

3 Le programme des journées d'étude 2022

5 journées d'études sont organisées en 2022. Celles-ci sont réservées aux membres du Cercle SIRH. La souscription au forfait journées d'étude permet ensuite de choisir les journées auxquelles chaque membre souhaite participer.

Chaque journée d'étude est composée :

- D'une analyse avec un expert de la problématique définie,
- D'un tour de table et/ou d'une étude du marché SIRH concerné,
- D'un retour d'expérience d'une entreprise sur son projet.,

3.1 Veille sur les produits RH

Cette journée d'étude se déroule le **jeudi 10 mars 2022** en visio-conférence.

Elle est animée par **Françoise BRAGARD**, Responsable SIRH Groupe chez HERMES.

3.2 Veille sur les produits de reporting RH

Cette journée d'étude se déroule le **jeudi 17 mars 2022** en visio-conférence.

Elle est animée par **Jean-Philippe DAUVERGNE**, Directeur Emploi et Opérations RH Groupe BPCE.

3.3 Data Quality – Data RH

Cette journée d'étude se déroule le **mardi 05 avril 2022** en présentiel et le **mardi 10 mai 2022** en visio-conférence.

Elle est animée par un spécialiste de la Data Quality RH avec un rex à définir, et coordonnée par Amandine GERARD-DEPREZ, référent membre du bureau.

3.4 Formalisation des processus RH : le SIRH gardien des processus ?

Cette journée d'étude se déroule en présentiel le **mardi 04 octobre 2022** et en visioconférence le **mardi 18 octobre 2022**

Cette journée est animée par un spécialiste des processus RH, avec un rex de Sébastien JOLY, et coordonnée par Sylvie OLLE, référent membre du bureau.

3.5 Identité numérique des collaborateurs : sélection/pré embauche des employés jusqu'à leur départ et tous les cycles à l'intérieur de ce process, digital journey)

Cette journée d'étude se déroule en Présentiel le **Jeudi 17 Novembre 2022** et en Visioconférence le **Jeudi 24 Novembre 2022**

Cette journée est animée par un spécialiste de l'identité numérique, avec un retour d'expérience à définir et coordonnée par Eric CARPENTIER, référent membre du bureau.

4 Le programme de l'université de printemps du SIRH 2022

Le Cercle SIRH organise chaque année une université de printemps, l'objectif de cet évènement est de proposer aux responsables SIRH un lieu de réflexion convivial, où ils peuvent, durant deux journées, **étudier les prospectives du**

SIRH. Au programme chaque année : des ateliers collaboratifs et conférences, animés par des experts reconnus, pour travailler ensemble sur le SIRH et ses évolutions possibles.

La 8^e édition de l'université de printemps aura lieu

Les jeudi 9 juin et vendredi 10 juin 2022

Au Pavillon Henri IV (21 Rue Thiers, Saint-Germain-en-Laye).

Le programme des ateliers est le suivant :

4.1 Index performance du SIRH

A l'image de l'index égalité homme/femme, il pourrait être intéressant de réfléchir à l'index de la performance SIRH. Cet index regrouperait plusieurs critères tels que la couverture du SIRH, la qualité du service, le cout, etc... L'objectif de cet atelier serait de co-construire les indicateurs.

4.2 Architecture SIRH /urbanisation

Les SIRH existants sont souvent composés de multiples briques applicatives couvrant bien les process existants, mais pas suffisamment interconnectées, ce qui rend difficile la circulation et le partage des données RH. Afin de répondre aux nouveaux enjeux RH, des solutions innovantes apparaissent qu'il faut pouvoir intégrer rapidement à l'écosystème existant. Afin de faciliter ces évolutions, quels sont les principes d'urbanisation à respecter ? Comment définir et mettre en place une architecture structurant les différentes applications et leurs interactions, en les découplant et en les rendant interopérables.

4.3 Panorama : les start-up qui révolutionnent les RH !

En quelques années, les start-up sont devenues des acteurs importants du marché SIRH, répondant à un réel besoin d'innovation technologique et adressant des fonctionnalités de niche, souvent pas ou peu gérées par les ERP ou suites RH. De nombreux outils voient le jour chaque année et il est parfois difficile de s'y retrouver pour choisir la bonne solution et avoir une vision globale des fonctionnalités proposées. Lors de cet atelier, nous vous présenterons les dernières solutions et leur valeur ajoutée ainsi que des retours d'expérience de mise en œuvre pour vous permettre de disposer d'une cartographie complète et qualifiée des start-up RH.

4.4 Lean Management

La gestion allégée ou au plus juste du SIRH a pour conséquence une remise en cause de certaines façons de procéder.

L'objectif de cet atelier sera d'identifier les actions à mettre en œuvre pour avoir une démarche de Lean management au sein de la fonction SIRH.

4.5 Conférence : Management bienveillant et la bienveillance au travail

5 Organisation des formations

5.1 Les prérequis pour accéder à la formation.

Les formations sont réservées aux membres du Cercle, qui sont des opérationnels du SIRH. Les prérequis sont donc naturellement remplis compte tenu du poste occupé en entreprise.

5.2 Les objectifs de la formation (savoir, savoir-faire...).

Il s'agit de formations portant sur les savoirs des métiers, c'est-à-dire basé principalement sur de l'apport de connaissance et les façons de procéder d'un point de vue technique. Ce ne sont pas des formations sur le savoir-être.

Ces formations sont thématiques, et ont pour objectif, sur le thème de la journée d'études :

- Perfectionner le fonctionnement des outils
- Approfondir les connaissances sur le thème
- Découvrir de nouveaux indicateurs / outils / méthodes
- Développer les savoir-faire sur le thème

Pour les journées de veille, l'objectif est différent :

- Maintenir les connaissances sur les produits
- Prendre connaissance de l'évolution des produits

5.3 La durée en heures ou en jours.

Les journées d'étude ont une durée (hors repas) de 7 heures (9h30-17h30).

L'université de printemps est en résidentiel sur 2 jours et a une durée de 14 heures (9h30-19h30 la première journée, 9h00-16h30 la deuxième journée).

5.4 Les prochaines dates de prestation (délai entre la demande et le début de la formation).

Toutes les formations sont programmées à l'avance (uniquement formation inter-entreprises)

5.5 Les méthodes pédagogiques, moyens et outils mis en œuvre.

La méthode consiste à faire intervenir un animateur, spécialiste du thème de journée d'études. Il y a un support de préparé pour chacune des journées d'étude à la disposition des participants. Un tour de table permet de confronter les acquis avec la réalité quotidienne dans les entreprises et un retour d'expérience permet de se former sur la façon dont une entreprise a mis en place un outil / une méthode sur le thème de la journée.

5.6 Les modalités d'évaluation pour mesurer les acquis des participants.

Il y a une évaluation de l'apport de connaissance faite par le participant, et en fin de journée, un quizz permet de s'assurer des acquis de la journée

5.7 Les conditions d'accès pour les publics en situation de handicap.

Nous choisissons les lieux donnant accès aux PMR.

À partir de l'analyse du besoin, nous accueillons et orientons le public en situation de handicap vers l'AGEFIPH.

Pour contacter le référent handicap, administratif et pédagogique, il faut adresser un mail à contact@le-reseau-dprh.com

5.8 Les indicateurs de résultats dans l'acquisition des compétences par thématiques de formation et publics.

Ces indicateurs seront mis à disposition sur notre site internet à la fin de chaque année.

La date de dernière mise à jour de ce programme est le vendredi 28 Janvier 2022